

Médecine scolaire – Lutte contre les fraudes – Carte Vitale

Acteurs publics

Le Sénat a adopté, mercredi 20 mars, **une proposition de loi visant à transférer de l'État aux départements volontaires la compétence de médecine scolaire**. Porté par la présidente centriste de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, Françoise Gatel, ce texte prévoit ce transfert pour une durée expérimentale de cinq ans. En séance, la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, a reconnu les *“difficultés importantes”* rencontrées par le secteur, mais elle a aussi pointé le *“risque de complexité dans la répartition des compétences en matière d'éducation”* entre l'État et les collectivités – Le plan du gouvernement pour lutter contre les fraudes semble porter ses fruits. Le Premier ministre, Gabriel Attal, qui l'avait lancé lorsqu'il était lui-même ministre du Budget, a indiqué lors d'une conférence de presse, mardi 20 mars, que **600 millions d'euros supplémentaires avait été mis en recouvrement en 2023 en matière de fraude fiscale, soit un total de 15,2 milliards d'euros**. La lutte contre la fraude aux prestations sociales bat elle aussi un record, avec plus d'1 milliard d'euros de préjudice détecté par l'assurance maladie, les allocations familiales et l'assurance vieillesse. Du côté de la fraude aux cotisations sociales par les entreprises, 1,2 milliard d'euros ont été redressés en 2023, contre 800 millions en 2022, et seulement 500 millions en 2017 – Gabriel Attal a profité du bilan du plan de lutte contre les fraudes pour remettre la pression dans le sens d'un d'une **fusion de la carte d'identité et de la carte Vitale pour lutter contre la fraude à l'assurance maladie**. Un dossier qu'il avait défendu au ministère des Comptes publics et qu'il a remis en haut de la pile en tant que Premier ministre. *“Je ne crois pas que ce chantier était prioritaire (sous le précédent gouvernement), mais maintenant, il l'est”*, a-t-il déclaré lors de la présentation des résultats du plan de lutte contre les fraudes. Le ministère de l'Intérieur, mais également la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'assurance maladie elle-même avaient exprimé leurs réserves à l'annonce du projet. Une nouvelle mission interinspections, associant cette fois l'inspection générale de l'Administration, rattachée au ministère de l'Intérieur, avait alors été dépêchée au printemps dernier pour évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une fusion entre les deux cartes. Celle-ci n'a pas encore abouti.